



Arrêté :

AR - 2019 - 23

Le Maire de la Ville d'Angers ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-18 et L. 2122-20 ;

Vu le Code Rural et notamment les articles L 211-27 et L 212-10,

Vu la délibération DEL-2016-333 du Conseil Municipal du 27 juin 2016 approuvant la convention tripartite avec les associations « Comité d'Actions pour la Stérilisation des Chats Libres d'Angers et de l'Agglomération » et « les véto d'Anjou »,

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la salubrité des lieux publics,

Considérant que la capture pour identification et stérilisation de chats errants, avec remise sur site permet de supprimer les nuisances liées à la surpopulation de ces animaux,

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – Plusieurs campagnes de capture des chats seront organisées sur le territoire de la Ville d'Angers, à partir du 18 mars 2019 jusqu'au 29 novembre 2019 :

Dans le quartier Prédali : - rue Prédali  
- rue des Petites Pannes

**ARTICLE 2** – Les chats libres et errants non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien seront stérilisés et identifiés conformément à la réglementation, et remis sur site.

**ARTICLE 3** – L'association « Comité d'Actions pour la Stérilisation des Chats Libres d'Angers et de l'Agglomération » est chargée de la capture des chats ; l'association « les véto d'Anjou » est chargée des interventions vétérinaires liées à la stérilisation et à l'identification.

**ARTICLE 4** – Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville d'Angers est chargé de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Fait à l'Hôtel de Ville d'Angers, le

**13 MARS 2019**

*Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.*

Christophe BECHU

  


Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée  
Isabelle LE MANIO

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté du Maire

Numéro attribué à l'acte : AR-2019-23

Objet de l'acte : Quartier Hauts de Saint Aubin - Association "Comité d'Actions pour la Stérilisation des Chats Libres d'Angers et de l'Agglomération" - Gestion des chats libres et errants - Arrêté

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 3 - Voirie

Date de l'acte :

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 049-214900078-20190313-lmc1H29167H1-AR

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29167H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mars 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mars 2019